

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des emplois permanents au 10 février 2024

1 DOCUMENT - Publié le 01 février 2024

CIAS
Communauté d'Agglomération Intercommunale de la Vallée de la Seine

Conseil d'Administration
Séance du 1^{er} février 2024 à 18h30

Au siège de Grand Lac, salle de conseil, 500 boulevard Léopold Lacroix-Boivin

NOM ET PRÉNOM	Fonction DE	Mandat	Présence à la séance
1. M. GUY WILKIN			
2. M. GUY WILKIN			
3. M. GUY WILKIN			
4. M. GUY WILKIN			
5. M. GUY WILKIN			
6. M. GUY WILKIN			
7. M. GUY WILKIN			
8. M. GUY WILKIN			
9. M. GUY WILKIN			
10. M. GUY WILKIN			
11. M. GUY WILKIN			
12. M. GUY WILKIN			
13. M. GUY WILKIN			
14. M. GUY WILKIN			
15. M. GUY WILKIN			
16. M. GUY WILKIN			
17. M. GUY WILKIN			
18. M. GUY WILKIN			
19. M. GUY WILKIN			
20. M. GUY WILKIN			
21. M. GUY WILKIN			
22. M. GUY WILKIN			
23. M. GUY WILKIN			
24. M. GUY WILKIN			
25. M. GUY WILKIN			
26. M. GUY WILKIN			
27. M. GUY WILKIN			
28. M. GUY WILKIN			
29. M. GUY WILKIN			
30. M. GUY WILKIN			
31. M. GUY WILKIN			

Autres personnes aux côtés :

M. GUY WILKIN
M. GUY WILKIN
M. GUY WILKIN

Président du CIAS
Président du CIAS
Président du CIAS

Le Président du CIAS a autorisé la publication de ce document sur le site internet du CIAS.

Grand Lac, le 1^{er} février 2024

En présence de
M. GUY WILKIN
Président du CIAS

En présence de
M. GUY WILKIN
Président du CIAS

Le présent document est accessible en ligne sur le site internet du CIAS à l'adresse suivante : <https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-cias/modification-du-tableau-des-emplois-permanents-au-10-fevrier-2024-23645/>



2024-02-01_DELIB8.PDF

[TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 249,2 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.